

des communautés catholiques, des points d'une étonnante ressemblance.

Ceci n'est pas une exagération de missionnaires protestants; le R. P. Huc, missionnaire catholique, dans son Voyage dans la Tartarie et le Thibet, avait déjà constaté chez les prêtres de Boucha l'usage de la touzère, des chapeliers, des reliques, de l'eau bénite, du célibat, des retraites spirituelles, du culte des saints, des litanies, des indulgences et des exorcismes, ainsi que la peur du diable et la croyance à une béatification des justes dans une phase éternelle d'inutile repos.

Le père catholique s'était même beaucoup étudié sur les nombreuses et frappantes analogies qui existent entre les rites lamannesques et le culte romain.

Voici cependant un pieux stratagème fort original et tout particulier aux religieux de la Chine, pour se figurer les joies de la table et se donner au moins l'ombre de la proie que leur dévotion consent à abandonner.

« A la première vue, raconte William Milne, les plats semblaient pareils à ceux que l'on sert à une table d'hôte; jusqu'à ce que je les eusse goûtés, tout ce que je voyais me semblait des ragouts de viande ou des rôts de volailles. La peau des poulets annonçait une cuisson bien à point. J'avais bien vis-à-vis de moi le morceau le plus délicat; mais quand je voulus découper, mon couteau entra dans une sorte de gâteau de feves coloré par un four de camégo, et portant l'impression d'un linge à tissu épais.

Nous avions à manger du faux monton, de fausses volailles, de faux rôtis d'indrondelles, etc.

Ce procédé fait honneur à l'imagination des moines bouddhistes, mais en réalité il ne fait pas la célèbre transmutation des viandes en poissons par la formule: *Eat carpi*, que nos vieux conteurs attribuent à la sagacité de nos prélatrarchés.

« Au reste, si pour nous le Chinois est encore un sujet de surprise, l'Européen est toujours une espèce d'épouvantail pour la plupart des Chinois:

« Lorsque je flânais le long des rues, il semblait que chaque passant eût voulu se frotter dans une queue de noix. L'un tremblait de me regarder en face l'autre jetait un regard furtif sur mes mains et mon parapluie, s'imaginant sans doute que le manche contenait un fusil à ressort, ou que mes doigts allaient se changer en revolvers.

« Un troisième mettait devant son nez la manche de sa robe ou son mouchoir, car il avait entendu dire qu'il s'exhalait des vapeurs d'une odeur infecte et contagieuse. Une foule de boucliers béantes et d'yeux écarquillés me suivaient à distance; mais à la moindre halte, j'étais certain de disperser la multitude.

« Il ne faut pas trop rire de cette ignorance et de ses répugnances superstitieuses des habitants de Ning-Po à la vue des Européens; il n'y a pas si longtemps que les différentes nations de notre continent supportaient la vue de l'étranger sans surprise ni dédain.

« La décadence morale des populations urbaines a souvent frappé les regards du révérend missionnaire; mais il voit avec raison, dans les protestations insurrectionnelles qui depuis quelque temps éclatent sur tous les points de l'empire, un reste de vitalité plein de promesses.

« Les populations rurales sont d'ailleurs robustes et étonnamment laborieuses; en Chine comme ailleurs, la classe populaire, cette grande réserve de toutes les régénérations nationales, offre encore des parties fortes et saines. Il n'y a donc pas à désespérer de cette importante portion de la race humaine.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU JOURNAL LE PAYS.—On exécute à ces ateliers tous les travaux d'imprimerie, ainsi qu'à la gravure, à la lithographie, etc., avec goût et à des prix modérés.

LE PAYS.

MONTREAL.

Mardi, 30 Septembre 1862.

Une visite à Ottawa.

(Suite)

La conspiration contre l'opinion publique.

Il n'y a qu'une seule voix dans le pays, à la seule exception des couplées et des intéressés, pour blâmer le choix d'Ottawa comme capitale des deux provinces. Tout le monde convient que ce choix a été une lourde faute. Tous les députés, sans exception, que les différentes villes de la province ont envoyés en Angleterre pour faire prévaloir leurs titres respectifs au choix du ministère métropolitain, ont exprimé, sur demande de M. Labouchère, comme leur opinion bien décidée, que si leur ville n'était pas choisie, ils préféreraient que Montréal le fut. Cela seul décidait la question. Cela seul démontre que l'intrigue a prévalu sur le bon sens, et sur le désir général. Depuis que le choix a été fait, à l'instigation d'un homme qui n'a pas consommé ici un seul acte important, comme gouvernement, qui n'aît indiqué chez lui ou de mauvaises passions ou une incapacité pire que celle même de lord Aylmer; à l'instigation de cet homme malade de corps et encore plus d'esprit, dont on admet si complètement aujourd'hui la parfaite inutilité en Angleterre par le fait seul de cet emploi de quatrième classe qu'on lui a donné; depuis, disons nous, que le choix a été fait, l'indignation dans la population a été générale; mais le dernier parlement, entièrement à la merci de ceux que nous appelons les conspirateurs, finit d'une majorité dont presque chaque membre admettait privément l'absurdité du choix mais votait néanmoins pour le maintenir, ce dernier parlement qui restera le RUM PARLIAMENT de notre histoire, maintint au moyen d'une majorité achetée, la décision métropolitaine la plus inepte dont nous ayons à nous plaindre.

« Nous disons qu'il y a eu conspiration pour imposer Ottawa au pays. Il y a déjà une forte présomption que cette opinion est juste dans les moyens, dont pas un n'a été honnêtement employé pour la faire réussir; mais nous en voyons presque une démonstration dans le fait qu'une fois la conspiration victorieuse, sa mise à exécution n'a produit que des fautes, des fraudes, des pillages sans nombre et de véritables désastres.

« Rien de bon encore, rien d'utile, n'est sorti de cette déplorable mesure. Elle est l'occasion de pertes immenses pour le trésor public et d'une démolition qu'il est souverainement pénible d'observer tant dans les hautes que dans les basses régions de la politique. Elle n'a enfin produit dans le passé que gaspillage et désordre, pour causer dans l'avenir une si énorme dépense d'entretien qu'elle représente l'addition de deux millions à notre dette publique en sus des quatre millions qu'elle nous aura coûtés.

« A notre avis, l'enchaînement seul des faits prouve la conspiration à laquelle le dernier gouverneur a pris part (dont il a peut-être été l'organisateur) tout comme ses ministres, tout comme les subalternes qui espéraient faire leur fortune au moyen des dépenses qui se préparaient.

« LES FAITS.—La référence En 1856 le gouvernement proposa aux Chambres la référence de la question du siège du gouvernement à la décision de la Reine.

« Pourquoi a-t-on dit de la Reine? On savait parfaitement que ce ne pouvait être la Reine qui déciderait cette question; mais les conspirateurs voulaient, comme ils l'ont fait depuis, pouvoir crier à l'opinion, et donner ainsi le change à l'opinion, ce à quoi ils n'ont pas réussi quant au peuple, car il a compris que ce n'est pas manquer de respect à la Reine que de blâmer un acte absurde de ses ministres, mais ils ont par là fourni un prétexte à ceux qui ne demandaient pas mieux que de se vendre.

« Pourquoi faisait-on la référence? Parce que, disaient les ministres, les députés ne pouvaient s'entendre sur le choix d'une capitale, divisés qu'ils étaient par les questions de localité.

« Nous disons sans hésiter que jamais plus audacieux mensonge n'a été fait au peuple de ce pays. Jamais plus impudente rouerie n'a été commise par le ministère de la corruption et de la fraude.

« Les députés, laissés à eux-mêmes, se seraient parfaitement entendus; c'est-à-dire qu'ils se seraient entendus sur le choix d'une capitale, divisés qu'ils étaient par les questions de localité.

« On donna à entendre aux députés de chaque grand district ayant pour centre une ville grande ou petite, vraie ville ou bourgade, que le cabinet ne faisant pas une question ministérielle du choix d'une ville particulière, chacun avait la chance de voir sa ville choisie; que le tout se réduisait à une question d'habileté de tactique parlementaire. On fit entendre aux députés de toutes les petites villes que, les choses suivant leur cours naturel, Montréal serait infailliblement choisi, puisque cette grande ville était devenue le point central du commerce du pays; que les petites villes devaient donc se liquer contre Montréal, qui n'avait pas besoin du siège du gouvernement, pendant que toutes les autres villes en seraient beaucoup plus favorisées au point de vue de leur aggrandissement et de la valeur de la propriété.

« Surexcitant ainsi les rivalités locales et les cupidités individuelles on réussit à organiser une ligue contre Montréal. C'était la province, divisée par le fait d'une intrigue ministérielle, combattant contre la seule ville qui fut de son in-

térêt de choisir sous le rapport de la commodité du plus grand nombre.

« Mais, même avec cette tactique, on craignait encore de ne pas réussir. A quelle autre fourberie eût-on recourus? M. McDonald, premier ministre alors, va nous le dire. Il parie à ses électeurs. Il leur explique comment il a rempli le mandat qu'ils lui ont confié.

« SAUVEZ-VOUS, LEUR DIT-IL, COMMENT NOUS AVONS RÉUSSI À BATTRE MONTREAL! LE VOICI. NOUS AVONS COURU QUÉBEC CONTRE MONTREAL, FAISANT TOUJOURS PRENDRE LE VOTE SUR MONTREAL AVANT DE LE PRENDRE SUR QUÉBEC, ET FORÇANT AINSI LES MEMBRES DE QUÉBEC À VOTER CONTRE MONTREAL. SI NOUS N'AVIONS PAS FAIT CELA, MONTREAL AURAIT EU LA MAJORITÉ? »

« Voilà donc la preuve, par l'auteur même de la rouerie, qu'il y a eu rouerie, que les députés, laissés à eux-mêmes, se seraient entendus; que s'ils ne se sont pas entendus, c'est le gouvernement qui les en a empêchés. Voilà la preuve la plus péremptoire que c'était le ministère lui-même qui conspirait pour empêcher qu'une majorité ne se formât en faveur de la seule ville qui réunissait réellement l'opinion publique.

« M. McDonald ne dit pas je, il dit nous, c'est-à-dire le ministère; c'est-à-dire, tous les prétendus amis de Montréal conspirant avec lui contre la seule ville que les deux provinces voulaissent avoir pour capitale.

« M. Cartier pouvait-il ne pas être partie à la tactique de toujours faire prendre le vote sur Montréal avant de le faire prendre sur Québec afin d'empêcher les membres de Québec de voter pour Montréal? Non certes, il ne pouvait ignorer ce jeu, et il en était, sinon l'inventeur, du moins un des exécuteurs.

« Le public peut voir, d'après ce fait, combien était sincère l'assurance donnée par M. Cartier qu'il combattait en faveur de Montréal; combien il était honnête au ministère de proposer la référence en Angleterre sous prétexte que les députés ne pouvaient s'entendre, quand la seule cause de leur division était la rouerie à laquelle ce ministère même avait recourus pour exciter les convoitises locales.

« Une autre preuve que l'on conspirait, c'est que l'on ne fit une question ministérielle du choix d'une ville qu'après qu'Ottawa eût été choisi. On a sans doute donné pour prétexte la décision de la Reine, c'est-à-dire de Sir Edmund Head confirmée par M. Labouchère, mais quand le fait est-il? Après qu'une majorité parlementaire se fut prononcée contre Ottawa.

« Si on n'avait pas conspiré, on aurait profité de ce vote pour mettre de côté l'inepte décision du cabinet métropolitain, mais on voyait en perspective d'énormes spéculations à faire à Ottawa, et la preuve qu'on les voyait, c'est qu'on les a faites depuis, et on s'est servi du cri "respect à la Reine" pour violer le plus simple bon sens. Néanmoins la tâche fut rude, et il fallut acheter M. Morin, Osimet, Sincennes, Contee pour obtenir une faible majorité en faveur d'Ottawa.

« Mais pourquoi plaidiez-vous pour Montréal, nous dirait-on des autres villes, et principalement de la bourgade heureuse, vous agissez donc, comme nous, par esprit de localité.

« L'objection serait plausible, n'était le fait que partout on se prononçait pour Montréal, suppose le cas où sa ville de prédilection ne serait pas choisie.

« Le citoyen de Toronto disait: "je vote Montréal, si je n'ai pas Toronto" celui de Kingston en disait autant, celui de Québec en disait autant, celui d'Ottawa même en disait autant.

« Montréal réunissant donc en sa faveur l'opinion publique, et ce n'est pas agir par esprit de localité que de parler en faveur de la ville que chaque partie du pays voulait une fois son propre centre local perdu; c'est-à-dire sur laquelle seule le pays se réunissait.

« C'est précisément parce que Montréal réunissait l'opinion publique qu'il a fallu recourir à tant de manœuvres, inventer tant de roueries, faire une si audacieuse corruption pour obtenir une autre ville.

« Pourquoi Montréal a-t-il eût suffi de laisser les choses suivre leur cours naturel.

« Quand M. Cartier et M. Rose ont été le premier battu, le second élu à Montréal en '57, tous deux ont donné aux électeurs, comme raison militante en leur faveur, le fait qu'étant ministres, ils pouvaient influencer sur la décision métropolitaine en faveur de Montréal.

« Eh bien, ces deux rois savaient parfaitement, quand ils disaient cela, qu'ils étaient les électeurs, carators Ottawa élu.

« Ils ne le savaient pas, ont-ils dit depuis. Voyons les faits.

« Sir Edmund Head est allé en Angleterre en juillet '57 pour couronner l'œuvre commencée ici, la conspiration contre Montréal. M. McDonald et M. Rose y vont en même temps.

« Personne aujourd'hui n'ignore que pendant la traversée (d'Amérique en Angleterre), Lady Head donna comme fait certain qu'Ottawa serait choisi.

« Quand M. Starnes passa ensuite en Angleterre, comme délégué de Montréal, il apprit à son arrivée à Liverpool, par quelques personnes du Canada, que sa mission était en pure perte, vu que le choix paraissait tombé définitivement sur Ottawa. Quand il vit M. Labouchère, celui lui parla que des grands avantages qu'Ottawa comme capitale, insistant sur ce que le choix d'Ottawa serait éminemment favorable au développement de commerce de Montréal même. Or parler ainsi de délégué de Montréal, c'était bien lui signifier qu'Ottawa avait les prédictions du cabinet métropolitain, et c'était de plus répéter le grand argument que les Montréalistes ennemis de Montréal ont fait valoir alors.

« Dès avant le retour du gouverneur, l'Argus, de Montréal, annonça comme fait certain et d'après information donnée comme parfaitement sûre, qu'Ottawa était choisi. Personne ne voulait le croire alors, non seulement parce que le choix paraissait impossible à cause de son absurdité même, mais aussi parce que M. Cartier avait justifié aux yeux de ses amis, sa détermination de proposer la référence en Angleterre par la certi-

tude qu'il disait avoir que Montréal serait choisi.

« Néanmoins, l'assertion de l'Argus n'était trouvée vraie, on en peut raisonnablement conclure qu'il avait été bien informé quant au choix.

« C'est aussi avant le retour du gouverneur que l'administrateur du gouvernement, sir W. Eyre, commandant des forces, avait dit très positivement à son entourage qu'Ottawa était choisi.

« Le fait était donc connu de beaucoup de personnes en dehors de l'administration. Serait-il possible de croire, après cela, que les ministres fussent précisément ceux qui l'auraient ignoré?

« C'est après toutes ces affirmations diverses que l'élection de Montréal eut lieu que M. Rose et M. Cartier vinrent à l'encontre qu'ils ignoraient la décision. Qui ne se moque aujourd'hui de cette assertion?

« Quand l'administration McDonald-Cartier résigna, pour avoir été battue sur la question d'Ottawa, et qu'elle se reformait sous la raison Cartier-McDonald, ne fut-il pas entendu que la question d'Ottawa restait question ouverte? Autrement, M. Sicotte et Lorange l'ont eux-mêmes explicitement affirmé, et M. Cartier ne l'a-t-il jamais ni formellement? Nous savons qu'il a fait un long discours pour donner le change à sa majorité, mais il n'a jamais osé affirmer que lors de la formation de son administration il fut convenu que le maintien du choix d'Ottawa serait une question ministérielle. Or, cela n'ayant pas été affirmé, dit le vérité.

« M. Cartier s'est donc lié avec les autres conspirateurs pour que Montréal eût évidemment le siège de l'opinion publique, puisque toutes les villes rivales se prononçaient en sa faveur comme second choix et admettaient par là même sa supériorité sur toutes les autres—ne devait pas le siège du gouvernement.

« Voilà pour la conspiration contre l'opinion publique; passons maintenant à celle contre le coffre public, qui est de beaucoup la plus sérieuse.

Etats-Uns.

L'EMANCIPATION.

« La plus grande mesure humanitaire des temps modernes vient enfin de se réaliser. Le 22 septembre 1862 va devenir la plus grande date du siècle. Ce jour-là, trois millions d'hommes ont sur leurs fronts des chaînes d'or et d'argent, qui les enchaînent à la terre et à l'humanité, auxquels on déniait totalement tous ses droits les plus sacrés, le droit de travailler le droit d'aimer, le droit de se créer une famille et de la protéger, le droit de la soutenir, trois millions d'êtres humains que, comme les animaux, on entretenait avec assez de soin par intérêt et non par sympathie ou par devoir, sont enfin tombés dans le droit commun et sont devenus des hommes.

« La plus immorale de toutes les institutions humaines, l'esclavage, est enfin aboli et a reçu le coup de grâce définitif. Le nœud gordien est tranché. L'état social des États-Unis se reconstruit au moins sur une base morale. La contradiction flagrante entre le droit et le fait ne scandalisera plus le monde civilisé. La liberté politique va cesser d'être, au moins en apparence, l'égide de la violation de la liberté individuelle.

« La liberté enfin ne mentira plus au nom de consacrer l'esclavage. Son abolition est, nous le répétons, le plus grand acte des temps modernes.

« On ne verra plus les familles dispersées, les enfants en bas âge privés de leurs parents, la femme éteinte à la propriété absolue, elle et corps, d'un maître brutal, ou ne verra plus, surtout, les frères vendre leurs propres enfants, car sous cet atroce système, ces effroyables transactions se voyaient tous les jours.

« Beaucoup d'esclaves étaient bien traités, nous le savons, mais combien d'autres, pour des fautes souvent légères, pour les moindres résistances aux volontés de maîtres habituellement impérieux, parce que le sentiment de la propriété se joignait à l'habitude du commandement absolu, combien d'esclaves étaient soumis au fouet, ou aux tourments les plus barbares? C'est la minorité qui maltraitait ses esclaves, dit-on. Cela est probable, mais quel était le chiffre de cette minorité? Il y a au moins 500,000 propriétaires d'esclaves dans le Sud; c'est-à-dire 500,000 hommes qui ont le droit de punition corporelle sur d'autres hommes qui sont leur propriété. Supposez seulement un cinquième des maîtres ayant des habitudes sévères ou brutales pour leurs esclaves, quel terrible somme de misères et de douleurs cette faible proportion même ne devait-elle pas produire!

« Que l'abolition de l'esclavage soit devenue une nécessité politique, une exigence de la situation, nul doute à cela. Que les inconcevables fureurs du gouvernement fédéral aient forcé, plus encore que l'expression de l'opinion publique, d'adopter ce terrible moyen d'attaque contre le Sud, nul doute à cela non plus, mais quelle que soit la cause de ce grand progrès humanitaire, en fait sinon en intention, nous ne nous réjouissons pas moins de sa réalisation.

« L'esclavage est, quoi qu'on en dise, l'unique cause de la crise terrible que les États-Unis subissent aujourd'hui. Son abolition, quoique décrétée par le Nord, qui aujourd'hui, n'a plus de juridiction de fait sur le Sud, restera fait accompli, quel que soit le résultat de la crise. Le gouvernement confédéré lui-même ne saurait, tout en niant la juridiction du gouvernement fédéral, déchirer de nouveau l'esclavage institution fondamentale de l'état, si même il s'en forme un nouveau, car en présence de l'attitude du monde civilisé, il faut qu'il subsiste le fait de l'abolition. On pourra bien dire que M. Lincoln n'a pas le droit de le décréter, mais on sera forcé de faire soi-même un décret analogue pour se concilier l'opinion des autres nations.

« Nous tirons le document suivant du Courrier du Canada:

« En s'engageant dans les rangs de la Jeune Italie, Garibaldi a prêté un serment solennel devant l'Autriche, et la formule de ce serment nous est rapportée par Joseph Mazzini dans le premier volume de ses écrits, p. 117, 118 et 119 (Milan, 1861). La voici:

« Au nom de Dieu et de l'Italie. « Au nom de tous les martyrs de la sainte cause italienne tombés sous les coups de la tyrannie étrangère ou domestique:

« Par les devoirs qui me lient à la terre où Dieu m'a placé, et aux frères que Dieu m'a donnés; et par l'amour, inné en tout homme, pour les lieux où naquit ma mère et où vivront mes enfants; — par la haine, innée en tout homme, pour le mal, pour l'injustice, pour l'oppression, pour l'arbitraire; — par la honte que je ressens en face des citoyens des autres nations, de n'avoir pas de nom, pas de droits de citoyen, pas de drapeau national, pas de patrie;

— par le frémissement de mon âme créé pour la liberté et impuissante à l'exercer, créée pour l'activité dans le bien et impuissante à le faire dans le silence et dans l'isolement de la servitude, par le souvenir de l'antique puissance; — par la conscience de l'abjection présente; — par les larmes des mères italiennes, par les fils morts sur l'échafaud, dans les prisons, en exil; — par la misère de tant de millions d'individus:

« Moi, Joseph Garibaldi, « Ayant foi dans la mission confiée par Dieu à l'Italie, et dans le devoir que tout homme ne italien a de contribuer à ce qu'elle s'accomplisse;

« Convaincu que quand Dieu a voulu qu'une nation existât, il y a quelque part des forces nécessaires pour la créer; — que le peuple est dépositaire de ces forces; — que c'est à lui à diriger pour le peuple et avec le peuple que se trouve le secret de la victoire;

« Convaincu que la vertu est dans l'action et dans le sacrifice; — que la puissance est dans l'union et dans la constance de la volonté;

« Je donne mon nom à la Jeune-Italie, association d'hommes croyant dans une même foi, et je jure:

« De me consacrer tout entier et pour toujours à constituer avec eux l'Italie en nation Une, Indépendante, Libre, Républicaine;

« De travailler par tous les moyens possibles, écrits, actions, à former mes frères italiens au but de la Jeune-Italie, à l'association qui seule peut la conquérir, à la vertu qui seule peut rendre la conquête durable;

« De n'appartenir dès ce jour et à jamais à d'autres associations;

« De me conformer aux instructions qui me seront transmises, dans l'esprit de la Jeune-Italie, par celui qui représente l'union de mes frères avec moi et d'en conserver inviolablement les secrets même au péril de ma vie;

« De secourir par mes actes et mes conseils mes frères dans l'Association; « Aujourd'hui et toujours.

« Ainsi, je le jure, en appelant sur ma tête la colère de Dieu, l'abomination des hommes et l'infamie qui s'attache au parjure, si je trahissais mon serment, en tout ou en partie.

« De travailler par tous les moyens possibles, écrits, actions, à former mes frères italiens au but de la Jeune-Italie, à l'association qui seule peut la conquérir, à la vertu qui seule peut rendre la conquête durable;

« De n'appartenir dès ce jour et à jamais à d'autres associations;

« De me conformer aux instructions qui me seront transmises, dans l'esprit de la Jeune-Italie, par celui qui représente l'union de mes frères avec moi et d'en conserver inviolablement les secrets même au péril de ma vie;

« De secourir par mes actes et mes conseils mes frères dans l'Association; « Aujourd'hui et toujours.

« Ainsi, je le jure, en appelant sur ma tête la colère de Dieu, l'abomination des hommes et l'infamie qui s'attache au parjure, si je trahissais mon serment, en tout ou en partie.

« De travailler par tous les moyens possibles, écrits, actions, à former mes frères italiens au but de la Jeune-Italie, à l'association qui seule peut la conquérir, à la vertu qui seule peut rendre la conquête durable;

« De n'appartenir dès ce jour et à jamais à d'autres associations;

« De me conformer aux instructions qui me seront transmises, dans l'esprit de la Jeune-Italie, par celui qui représente l'union de mes frères avec moi et d'en conserver inviolablement les secrets même au péril de ma vie;

« De secourir par mes actes et mes conseils mes frères dans l'Association; « Aujourd'hui et toujours.

« Ainsi, je le jure, en appelant sur ma tête la colère de Dieu, l'abomination des hommes et l'infamie qui s'attache au parjure, si je trahissais mon serment, en tout ou en partie.

« De travailler par tous les moyens possibles, écrits, actions, à former mes frères italiens au but de la Jeune-Italie, à l'association qui seule peut la conquérir, à la vertu qui seule peut rendre la conquête durable;

« De n'appartenir dès ce jour et à jamais à d'autres associations;

« De me conformer aux instructions qui me seront transmises, dans l'esprit de la Jeune-Italie, par celui qui représente l'union de mes frères avec moi et d'en conserver inviolablement les secrets même au péril de ma vie;

« De secourir par mes actes et mes conseils mes frères dans l'Association; « Aujourd'hui et toujours.

« Ainsi, je le jure, en appelant sur ma tête la colère de Dieu, l'abomination des hommes et l'infamie qui s'attache au parjure, si je trahissais mon serment, en tout ou en partie.

« De travailler par tous les moyens possibles, écrits, actions, à former mes frères italiens au but de la Jeune-Italie, à l'association qui seule peut la conquérir, à la vertu qui seule peut rendre la conquête durable;

« De n'appartenir dès ce jour et à jamais à d'autres associations;

« De me conformer aux instructions qui me seront transmises, dans l'esprit de la Jeune-Italie, par celui qui représente l'union de mes frères avec moi et d'en conserver inviolablement les secrets même au péril de ma vie;

« De secourir par mes actes et mes conseils mes frères dans l'Association; « Aujourd'hui et toujours.

« Ainsi, je le jure, en appelant sur ma tête la colère de Dieu, l'abomination des hommes et l'infamie qui s'attache au parjure, si je trahissais mon serment, en tout ou en partie.

« De travailler par tous les moyens possibles, écrits, actions, à former mes frères italiens au but de la Jeune-Italie, à l'association qui seule peut la conquérir, à la vertu qui seule peut rendre la conquête durable;

« De n'appartenir dès ce jour et à jamais à d'autres associations;

« De me conformer aux instructions qui me seront transmises, dans l'esprit de la Jeune-Italie, par celui qui représente l'union de mes frères avec moi et d'en conserver inviolablement les secrets même au péril de ma vie;

Elizabeth Deschênes subit son procès pour avoir, le 13 septembre 1862, en la cité de Montréal, volé un voile noir, un collet et deux plumes, la propriété de Joseph Sipling. M. H. Clark comparut pour la prisonnière qui est acquittée. Et la Cour s'ajourne.

INSTITUT-CANADIEN.—A la séance du 20 octobre prochain, la question suivante sera discutée: "Est-il de l'intérêt du Canada dans les circonstances actuelles de faire des sacrifices pécuniaires, pour la construction d'un chemin de fer intercolonial, reliant l'extrémité Est du Grand-Tronc au port d'Halifax."

DIVISION DE L'ANAURIE.—M. Barel-Lajoie a été élu représentant pour cette division; il a, dit-on, obtenu une forte majorité sur son concurrent, M. Olivier.

DIVISION SHAWINGAN.—Le Dr. Malhotra a été élu pour cette division; le premier jour de la votation, douze cents voix ont été données en sa faveur; 20 pour M. Baptist.

—Le Révd. P. Schneider autrefois attaché au collège Ste-Marie de cette ville a dernièrement été fait prisonnier par l'armée du Sud pendant qu'il suivait l'armée du Nord comme armurier.

—Dans le cours de la semaine dernière la police a arrêté au chemin Papineau, 7 femmes et 2 hommes qui ne sont pas porteurs de diplômes d'honnêtes gens.

—Une petite fille, âgée de 3 ans, enfant de M. Joseph Gauthier, de St-Hyacinthe, est morte, mardi dernier, des suites d'horribles brûlures qu'elle a reçues en jouant avec des allumettes. L'enfant était à s'amuser à l'étage supérieur de la maison, lorsque tout à coup Madame Gauthier entendit des cris perçants qu'elle reconnut pour être ceux de son enfant. Elle est immédiatement montée, mais elle arriva trop tard sur le théâtre de l'accident; l'enfant était enveloppée de flammes; elle n'a survécu qu'une heure à ce lamentable accident.

—Un nommé Livernois, aubergiste de Sherrington a été incarcéré dans la prison commune de ce district, pour avoir assailli brutalement une personne du nom de Dupuis, dans sa maison, le jour de la nomination. Il subira son procès au prochain terme de la cour criminelle. La nouvelle circula hier que cette malheureuse personne était morte, par suite des blessures infligées par Livernois.—Franc-Canadien.

—Un jeune homme, âgé d'environ 15 ans, du nom de Bessette, a été aussi incarcéré, mardi dernier, dans la prison de ce district; il est accusé d'avoir commis le crime de bestialité.—Idem.

—Une compagnie de sapeurs et mineurs est arrivée mardi dernier dans cette ville, le but de leur visite est de réparer le ponton enfoncé dans les casernes depuis longtemps et de s'exercer à la manœuvre de cette machine: on dit aussi qu'ils doivent faire plusieurs ouvrages assez considérables aux casernes.—Idem.

—L'église catholique de Dndas, Haut-Canada, a été détruite par le feu, mardi dernier, ainsi que quelques maisons environnantes. La perte est estimée à \$20,000 dont \$1,600 sont assurés.

—Parmi ceux qui ont péri dans le naufrage du Golden Gate se trouve un Canadien du nom de Frs. Leclair. Il était autrefois de la paroisse de la Présentation, comté de St-Hyacinthe.

UNE ÉPIQUE DE LA FERTE DU "GOLDEN GATE."—Nous empruntons l'épisode suivant au Freeman's Journal de New-York:

« A bord du malheureux steamer Golden Gate se trouvaient quatre prêtres espagnols appartenant au diocèse de Guadalajara, les pères Cardenas, Miguel Arano, Juan Parga et Marcelino Blanco. Ils avaient été à San Francisco recevoir l'ordination des mains de l'archevêque Alemany, leur propre évêque étant en exil, et s'en retournaient dans leur diocèse natal. Au moment où les naufrages se livraient à la merci des flots, ils donnèrent l'absolution à tous les passagers catholiques. Voyant qu'ils ne pourraient trouver place dans les embarcations, ils se jetèrent à la nage; tous les quatre ont eu le bonheur de gagner le rivage, et, une fois sauvés, ils se consacrèrent, au prix de plus nobles efforts, un grand nombre de leurs compagnons à terre et repris par les brisants, ne pouvant parvenir à prendre pied, les frères mexicains exilés Alfaro et Hénaux ont dit que le père Cardenas avait seul sauvé de cette manière 24 personnes.

HORRIBLE TRAGÉDIE.—Mme Bradley est une dame veuve, résidant près de Walnut Bend, dans le comté de Phillips (Arkansas). Elle avait une fille unique, une douce et charmante enfant de neuf ans. Mercoledì, d'un rire, dans l'après-midi, elle entendit pousser des cris perçants, et, sortant sur sa porte, elle aperçut un mouvement à quelque distance parmi les broussailles, d'où partait la voix qui lui avait donné l'alarme. Elle appela au secours et courut, assistée de quelques voisins, dans la direction des bois, mais on ne trouva aucune trace; il était évident que la petite fille avait été enlevée. Les soupçons se portèrent sur un jeune nègre de dix-neuf ans, esclave de M. John Ashley, demeurant dans le voisinage. On ne put trouver ce jeune homme que le lendemain; on l'interrogea, mais il refusa obstinément de donner aucun éclaircissement. Cependant, comme on avait la certitude qu'il savait quelque chose, on le fouetta; on le menaça des plus rudes châtiements, on obtint enfin l'aveu qu'il avait vu l'enfant et qu'il l'avait quittée dans le bois; mais il déclara que rien au monde ne lui ferait dire dans quel endroit et dans quelle situation.

On se mit de nouveau en quête. Jeudi et vendredi se passèrent en recherches inutiles. Dans l'intervalle, le nègre était soumis à un traitement de plus sévères; il était lié à un poteau et fouetté sans relâche. Samedi, on le détacha

MEDICINE

R. R. R. A CEUX QUI PENSENT ET A CEUX QUI NE PENSENT PAS.

CEUX QUI NE VUIDENT PAS SE DONNER le pain de passer et qui se font...

CEUX QUI NE PENSENT PAS. Nous sommes nous que le PAYS...

CEUX QUI NE PENSENT PAS. Nous sommes nous que le PAYS...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

A VENDRE. C'EST UNE BELLE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN UN DOMAINE...

MEDICINE

THE DES MONTAGNES DE JUDSON, POUR LA DESTRUCTION DES VERS.

Herbes, Racines et Racines VERTUEUSES. Mûres, Faites Attention!

HERBES ET DE RACINES. CALOMEL OU DE MINERAL. VOS ENFANTS.

HERBES ET DE RACINES. CALOMEL OU DE MINERAL. VOS ENFANTS.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

POUDRES DE CONDITION DE CARLTON.

ASSURANCES

"HARTFORD" COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU, DE HARTFORD, Conn.

ACTIF. \$952,158.55. Des POLICES sont données, au nom de cette Compagnie...

"HOME" COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK. Capital comptant \$1,000,000.00.

"ETNA" COMPAGNIE D'ASSURANCE DE HARTFORD, Conn. ACTIF, le 1er JUILLET 1862.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

PHARMACIE. CAYAGE'S GERMAN BAKING Powder.

ASSURANCES

COMPAGNIE D'Assurance Internationale SUR LA VIE, 142 Strand, London

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

Le BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE SUR LA VIE...

ASSURANCES

ASSURANCE UNITY CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

Capital £2,000,000 sterling. Fonds de réserve au Canada \$50,000.

A PRESSES

F. X. MONTMARQUET, BOULANGER, NO. 154, RUE DES ALLEMANDS, MONTREAL.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

Pain blanc, pain français, pain bis et pain de seigle.

CHEMIN DE FER

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC. CHANGEMENT D'HEURES.

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

TRAIN EXPRESS POUR QUEBEC. LE ET APRES MERCEDI, LE 3 SEPTEMBRE...

LE MAGASIN DE T. PARISMAU

LE MAGASIN DE T. PARISMAU

LE MAGASIN DE T. PARISMAU

LE MAGASIN DE T. PARISMAU

LE MAGASIN DE T. PARISMAU

LE MAGASIN DE T. PARISMAU

LE MAGASIN DE T. PARISMAU